



HAL
open science

Master Langues et cultures étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues et cultures étrangères. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02040495

HAL Id: hceres-02040495

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040495>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Langues et cultures étrangères

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilitation(s) au niveau de la mention : /

Mention : Langues et cultures étrangères

Domaine : Art, lettres et langues

Demande n° S3MA150008416

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

- Délocalisation(s) :

Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle (pour le master recherche), Université Paris-Est Créteil Val de Marne (pour le M2 MEEF d'études hispanophones et Aires anglophones).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette mention *Langues et cultures étrangères* se décompose en quatre spécialités : deux spécialités académiques tournées vers la recherche et l'enseignement *Aires Anglophones* et *Etudes hispaniques et hispano-américaines* et deux spécialités d'orientation plus langues étrangères appliquées et donc professionnelles, l'une dédiée au *commerce international*, l'autre à la *traduction spécialisée*. Le dossier précise que cette dernière spécialité (*traduction spécialisée*) est appelée à devenir, aux termes de la nouvelle nomenclature des diplômes, une mention.

Les finalités des quatre spécialités, même si elles ont en commun de former des linguistes, sont différentes. La finalité des spécialités pro est l'insertion professionnelle, ce qui est le cas pour la partie « enseignement » des spécialités recherche, mais l'aspect recherche à proprement parler a plus pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences dans le but de préparer au doctorat et/ou à l'agrégation.

Le bassin de recrutement est essentiellement local pour les spécialités académiques avec des étudiants venus de Paris grâce à la co-habilitation de la spécialité *Etudes hispaniques et hispano-américaines* avec l'Université Paris 3



Sorbonne-Nouvelle (pour la recherche) et l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (pour les spécialités *d'études hispanophones (enseignement) et anglophones*) et régional, national et international pour les spécialités professionnelles en particulier la *traduction spécialisée*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la formation et modalités pédagogiques sont assez satisfaisants. Les objectifs changent selon les spécialités : si les deux spécialités académiques sont surtout tournées vers la recherche, les deux autres spécialités sont professionnelles. Dans le premier cas, les objectifs se formulent en termes de connaissances et de compétences (car les parcours « enseignement » paraissent mal adaptés) ; dans le second cas, ils se formulent en termes d'insertion professionnelle. Les connaissances et compétences attendues sont différentes entre les spécialités professionnelles et les spécialités recherche, ces dernières ont des connaissances et de compétences liées à la maîtrise de la langue, à la connaissance culturelle (civilisationnelle, littéraire et linguistique) de leur champ d'étude, aux savoir-faire de synthèse, d'analyse et de communication en français et dans la langue étudiée. Si l'on retrouve certains de ces points dans les spécialités professionnelles, elles ont leurs spécificités liées à la traduction professionnelle et au domaine du commerce international. Des enseignements sont mutualisés entre les spécialités *Commerce international* et *Traduction spécialisée* notamment dans le tronc commun de M1. De même, pour un de ses parcours, cette dernière spécialité mutualise certaines UE avec une formation de master d'informatique. On note des mutualisations avec Paris 3 dans la spécialité hispanophone. Les modalités pédagogiques sont différentes selon la spécialité (voir les fiches de spécialités ci-dessous). On y trouve du travail classique (CM, TD), du travail individuel (informatique), des séminaires et des stages. Toutes les formations ont des modalités pédagogiques cohérentes et qui correspondent aux attentes des formations, sauf pour ce qui concerne le volume horaire insuffisant en M2 spécialité *Aires anglophones*. L'acquisition de compétences additionnelles et transversales est un point à développer en particulier dans les spécialités recherche qui ne mettent pas assez l'accent dessus (utilisation des technologies de l'information et de la communication). On pourrait suggérer de rendre le C2i obligatoire et l'inclure dans la formation. Les spécialités professionnelles ont déjà un programme d'acquisition de compétences additionnelles et transversales suffisant. Le public est composé d'étudiants issus des licences de langues pour les spécialités académiques et d'étudiants issus de ces licences, mais aussi d'étudiants en reprise d'étude et en formation continue pour les spécialités professionnelles. Les étudiants étrangers et français qui viennent d'autres régions sont intéressés par les spécialités professionnelles ou par l'obtention d'un master recherche, mais sans vouloir passer les concours d'enseignement. Cela rend ces formations plus faibles. Toutes les spécialités recrutent aussi en local, mais les spécialités recherche sont concurrencées par les formations identiques parisiennes faciles d'accès.

Le positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique est assez satisfaisant car il couvre dans sa variété le domaine de l'anglais et de l'espagnol (et de l'allemand dans les masters professionnels) dans sa plasticité, de la recherche aux langues étrangères appliquées. Il faut distinguer les spécialités professionnelles et les spécialités recherche pour définir le positionnement dans l'environnement régional voire national. Les premières ont un réel pouvoir attractif au moins dans la région, si ce n'est plus. Les secondes souffrent de l'offre de formation très concurrentielle de la région parisienne. Les différentes spécialités sont adossées à plusieurs équipes de recherche : l'EA 4120 LISAA (Littératures, savoirs et arts) pour les spécialités d'études hispaniques et d'études anglophones, associé aussi pour la linguistique à l'équipe de linguistique et didactique de l'anglais de l'EA 3958 IMAGER (Institut des mondes anglophone, germanique et roman). La relation à la recherche est moins forte dans les deux spécialités professionnelles, même si les étudiants ont la « possibilité » de suivre des séminaires. L'adossement au milieu professionnel est fort pour la spécialité *Commerce international* ; il est inexistant pour les deux parcours « enseignement » des spécialités anglophone et hispanophone. L'absence de stages en enseignement ou parfois en recherche est dommageable. Il existe des co-habilitations pour les formations à finalité d'enseignement (Paris 3 et UPEC), des partenariats Erasmus (Espagne, Bolivie, Grande-Bretagne, Canada, États-Unis) et un échange de lecteur avec le Nebraska. On note une absence de lien avec l'IUFM/ESPE.

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont satisfaisantes, mais l'attractivité varie selon les spécialités : forte dans les spécialités professionnelles, qui sont à numerus clausus, et qui attirent des étudiants venus de diverses universités françaises et étrangères, elle est plus faible dans les spécialités académiques, exposées à la forte concurrence du très dense réseau d'universités parisiennes. Le taux de réussite est beaucoup plus important dans les spécialités professionnelles que dans les spécialités à finalité recherche, ce qui s'explique sans doute par la sélection faite en début de M1 pro. Le taux de réussite faible est inquiétant dans certaines spécialités recherche. L'analyse du devenir des diplômés est inégale selon les spécialités. Elle est très bien menée en traduction spécialisée où elle bénéficie du travail en amont (association d'anciens élèves, réseaux sociaux), et elle est correctement faite en spécialité *Commerce international*. Pour les spécialités recherche ce sont les résultats aux concours qui indiquent le devenir des étudiants.



Le pilotage de la formation est relativement satisfaisant. Ici aussi cela dépend de la spécialité. Les soutiens administratifs sont corrects. Chaque spécialité dispose d'un secrétariat pédagogique (alors que les effectifs sont parfois réduits). Les équipes pédagogiques associent toujours des professeurs et maîtres de conférences, ainsi que de nombreux professionnels dans les spécialités professionnelles. Ainsi les équipes pédagogiques encadrent généralement bien les formations mis à part une collaboration inexistante en spécialité *Aires Anglophones* avec l'UPEC même en M2. Les modalités de suivi de la formation et des étudiants sont satisfaisantes dans l'ensemble (traduction et commerce), mais parfois il n'y a pas d'information sur les conseils de perfectionnement ou le rôle des jurys. Les modalités d'évaluation des enseignements sont un questionnaire annuel en fin d'année. Les spécialités académiques doivent progresser sur ce point et se doter de procédures d'évaluation plus efficaces (en particulier augmenter le taux de restitution des questionnaires). Le mode d'évaluation des étudiants est satisfaisant pour toutes les spécialités (alternance de contrôle continu et examen terminal et rédaction d'un mémoire), mais l'on note que les modalités d'évaluation sont plus rigoureuses dans les spécialités professionnelles où, par exemple, les compensations ne sont pas autorisées et où des seuils minima sont parfois appliqués (note de 8/20). Les recommandations de l'AERES ont été prises en compte sauf dans le cas de la spécialité *Aires Anglophones* qui n'a pu obtenir de sa tutelle l'augmentation du volume horaire en M2. Les porteurs de la spécialité espèrent que ce sera fait pour le prochain quinquennal. La dimension professionnelle des spécialités de commerce et de traduction a été accentuée. L'ensemble des spécialités font de l'autoévaluation. Les résultats devraient être plus systématiquement intégrés à l'amélioration des formations. Le dossier le plus complet est celui de la spécialité traduction spécialisée. Les autres sont correctement remplis, avec parfois quelques manques qui entraînent des difficultés à faire l'évaluation de la formation. Les fiches RNCP sont correctement renseignées et l'on trouve de très bonnes annexes pour la traduction spécialisée.

- Points forts :
 - Solidité des spécialités professionnelles (*Commerce international, Traduction spécialisée*), associées à un bon réseau de professionnels.
 - La plupart des équipes pédagogiques sont solides et encadrent bien les étudiants.
 - La mention couvre bien l'étendue des formations qu'offrent les études de langues.

- Points faibles :
 - Les taux de réussite dans les spécialités académiques sont assez faibles.
 - L'évaluation des enseignements par les étudiants est inégale.
 - Absence de vision du devenir des diplômés dans les spécialités académiques.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de chercher à consolider les spécialités académiques.



Evaluation par spécialité

Traduction spécialisée

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est une spécialité professionnelle qui forme des traducteurs dans divers domaines : traduction spécialisée juridique ou administrative, commerciale, financière, technique et scientifique ; traduction littéraire ; traduction d'édition (journalisme, télévision, cinéma) ; traducteur-interprète assermenté près de la cour d'appel ; traducteur-réviseur ; rédacteur technique ; traducteur-terminologue. La spécialité a un parcours informatique linguistique. Cette formation compte environ 25 étudiants (en M1 et M2).

- Appréciation :

Les compétences linguistiques sont ici consacrées à la traduction spécialisée à chaque semestre (économique et commerciale en S1 et S2, audiovisuelle, juridique, économique et technique et littéraire en S3) à laquelle s'ajoutent la pratique de la traduction, la méthodologie, la civilisation des pays étudiés (espagnol, allemand, anglais), l'histoire de la littérature. En intégrant un parcours informatique linguistique, la spécialité sait s'adapter aux évolutions contemporaines. Le très bon tableau des compétences joint au dossier atteste de la qualité de la réflexion sur l'adéquation des formations aux connaissances et compétences à développer. Des stages en entreprise sont prévus : en M1 (2 semaines) et au semestre 4 (4 mois), à l'étranger si possible, accompagné par un mémoire projet. Trois ou quatre fois dans l'année les étudiants doivent se rendre aux séminaires de l'équipe de recherche qui portent sur la traduction ou la linguistique. La formation permet à certains étudiants de se diriger vers le doctorat, mais aucun ne l'a fait. Les étudiants doivent suivre un cycle de conférences-métiers, participer aux Journées de la Société Française des Traducteurs, ainsi qu'à des réunions dans le cadre de l'association des anciens étudiants. Les membres de l'équipe pédagogique participent aux travaux du Groupe interministériel de la traduction, ainsi qu'au réseau EMT (European Master in Translation). On note par ailleurs des liens avec la Chambre nationale des Entreprises de Traduction.

On constate une très bonne adéquation entre la formation et l'insertion professionnelle. En 2011-2012, 88,9 % des étudiants ont obtenu un travail ; en moyenne, les diplômés attendent 2,5 mois avant de trouver un emploi, qui à 80 % est un emploi de salarié, tout en étant susceptible d'évoluer.

L'équipe pédagogique est composée de 3 professeurs : 1 en anglais (7e et 11e section du CNU), un en 7e et un en espagnol (14e), 5 maîtres de conférences, 2 enseignants détachés du second degré (PRAG), un PAST, un professeur agrégé et des professionnels (un magistrat, deux traducteurs libéraux, une interprète de conférence). Les trois langues ont au moins un PR ou un MCF. Pour mieux permettre aux étudiants de s'insérer dans le monde du travail l'équipe s'est engagée à suivre le référentiel des compétences du réseau européen des masters en traduction (EMT) mis en place par la commission européenne. Le recrutement se fait sur dossier et sur tests, mais il n'y a pas d'examen. Le projet personnel réalisé par les étudiants en S4 est l'occasion de questions sur la formation. Les partenaires du monde socio-économique sont également consultés.



- Points forts :
 - Très bons taux d'insertion professionnelle (88,9% en 2011-2012, 83,3 en 2010-2011), taux satisfaisants de réussite au diplôme (70 % de réussite en M1, 60% en M2).
 - Bonne stratégie de pré-professionnalisation, via les stages, l'association d'anciens diplômés et les réseaux sociaux.
 - Sélection attentive des dossiers à l'inscription.

- Point faible :
 - Liens avec la recherche à développer.

- Recommandations pour l'établissement :
 - L'évaluation de la formation par les étudiants pourrait être demandée autrement qu'à l'intérieur du mémoire qu'ils doivent rendre : on peut penser qu'ils ne sont pas tout à fait libres dans cette situation où ils sont évalués.
 - Il conviendrait de développer les liens avec la recherche (qui existent mais mériteraient sans doute d'être resserrés).



Commerce international

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

Cette formation professionnalisante est une formation en alternance. Elle vise à former des diplômés trilingues dotés de connaissances culturelles et maîtrisant les techniques commerciales (marketing, gestion, études de marchés, etc.).

- Appréciation :

De multiples connaissances et compétences sont attendues comme une bonne connaissance des cultures et des sociétés étrangères, les techniques du commerce, la gestion (financière et juridique), la logistique, le marketing, la communication et la négociation en français et en langue étrangère. Les diplômés doivent être capables de réaliser des études de marchés, de prospecter des clients à l'étranger, etc. La spécialité forme des professionnels du commerce international, disposant des techniques adéquates et de trois langues (anglais, espagnol, allemand), ainsi que d'une capacité à comprendre les cultures étrangères. Parmi les emplois visés, on trouve notamment : responsable achats à l'import-export ; responsable logistique ; chargé de communication événementielle ; responsable marketing ; responsable de succursale ; etc. On note un bon équilibre entre les langues étudiées (anglais, espagnol, allemand) : cours sur les cultures ; méthodologie ; thème et version ; commerce et négociation internationale ; techniques d'argumentation ; projets tutorés et stages (2 mois en M1, et tout le S4) ; etc. Les technologies de l'information et de la communication sont encouragées mais pas obligatoires (il n'y a pas de dispositif dans ce sens). Les étudiants ont une formation en informatique des sites web et informatique en entreprise. Une validation d'acquis est prévue pour les étudiants en formation continue. Les emplois du temps sont aménagés pour les étudiants en apprentissage. L'alternance est effective en M1 et M2. Il y a des stages (M1 et M2) et des projets tutorés. Il y a, cependant, peu de partenariats avec l'étranger et seuls quelques étudiants partent dans le cadre du dispositif Erasmus ou obtiennent une bourse pour faire leur stage à l'étranger.

Les effectifs sont croissants : 27 inscrits en 2009, 22 en 2010, 31 en 2011, 33 en 2012. Le nombre d'apprentis augmente significativement : 20 % en 2010, 51 % en 2012. Les taux de réussite sont assez bons en M1 (environ 80 %) et perfectibles en M2 (75 % depuis deux ans). L'analyse du devenir des diplômés est claire, le suivi au travers de questionnaires semble efficace ; le taux d'insertion professionnelle est élevé (plus de 80 %). Le salaire moyen des jeunes diplômés est de près de 2000 euros brut.

L'équipe est composée d'enseignants-chercheurs (60 %) qui assurent la formation en langue et les cours de civilisation, et d'intervenants professionnels (40 %) qui assurent des cours de gestion financière, communication, e-commerce. Elle est pilotée par un responsable de la formation et un responsable de la professionnalisation et compte une secrétaire pédagogique. Il n'y a pas de véritable conseil de perfectionnement mais un comité de pilotage de l'apprentissage. Toutes les unités d'enseignement (UE) doivent avoir été validées, sans compensation entre elles. L'évaluation se fait en contrôle continu et final. Une note inférieure à 8/20 est éliminatoire. Les mémoires de stage et le projet professionnel sont évalués par des enseignants et des tuteurs en entreprise. Des séances d'accompagnement en nombre assez important apportent une aide à la préparation du rapport de stage des étudiants. Les soutenances se font en langue étrangère. Des fiches d'appréciation sont rédigées par l'étudiant sur son stage et par l'entreprise. Il n'y a pas d'évaluation globale de la formation par les étudiants.

- Points forts :

- Effectifs en progression, spécialité attractive (trois langues étudiées, les formations linguistique, culturelle et commerciale sont associées).



- Très bon encadrement et suivi des étudiants, bon suivi des apprentis en entreprise.
- Très bons liens avec le monde professionnel ; importance des stages et de la formation en alternance.

- Points faibles :
 - Absence de partenariats internationaux, regrettable pour une spécialité formant au commerce international.
 - Absence de Conseil de perfectionnement.
 - Compétences transversales insuffisamment développées (notamment en matière de technologies de l'information et de la communication).

- Recommandations pour l'établissement :

La création d'un conseil de perfectionnement est recommandée, ainsi qu'une prospection des partenariats internationaux, nécessaire pour des étudiants ayant vocation à travailler dans le commerce international, de même qu'une formation plus développée en TIC.



Etudes hispaniques et hispano-américaines

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Marne la Vallée (UPEM).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Co-habilitation avec l'Université Paris Est-Créteil Val de Marne (UPEC).

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

L'appréciation ci-dessous de la spécialité Etudes hispaniques et hispano-américaines figure, sous la même forme, dans les rapports d'évaluation de la mention Langues et cultures étrangères de l'Université Paris Est Créteil Val de Marne et de la mention Langues et cultures étrangères de l'Université Paris Est-Marne-la-Vallée.

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est présentée par l'UPEC (Créteil) comme cohabilitée avec l'Université Paris Est-Marne la Vallée (UPEM), qui, de son côté, en fait à peine état et insiste davantage sur la co-habilitation avec l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3. Il est difficile de faire la synthèse de deux formations similaires quant à leur thématique (les études hispaniques), mais dont chacune a une organisation et une équipe pédagogique spécifiques. Les effectifs en M1 sont en hausse à Créteil (29 en 2012-2013), et fluctuants à l'UPEM (entre 10 et 15 selon les années). En M2, les chiffres baissent de moitié approximativement. Rien n'indique si les étudiants sont regroupés à un moment quelconque de leur formation. Par contre, quelques mutualisations sont pratiquées entre l'UPEM et l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

- Appréciation :

Dans la mesure où il semble bien que les deux formations soient distinctes et simplement juxtaposées, il est hasardeux d'en faire une synthèse, bien que les maquettes soient annoncées comme communes. Les contenus sont cohérents par rapport à la spécialité (il s'agit d'une formation classique à la recherche en études hispaniques) : *littérature et civilisation du monde hispanique* (plus une insistance sur la linguistique à l'UPEC, ce qui s'explique par la présence de l'unité de recherche IMAGER). Les compétences attendues sont, elles aussi, classiques : excellente maîtrise de la langue espagnole, formation à la recherche (rédaction et communication en espagnol et en français, capacités d'analyse et de synthèse, etc.). De façon plus ou moins explicite, ces formations permettent de se réorienter vers les masters enseignement, ce qui explique probablement en partie la baisse des effectifs en M2, ainsi que les pourcentages faibles de reçus. L'UPEM insiste sur la participation de professeurs de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, mais l'UPEC ne mentionne pas d'intervention extérieure. Dans les deux cas, les étudiants assistent à des séminaires et à des colloques (adossement à IMAGER pour l'UPEC, et à LISAA pour l'UPEM). Ceux de l'UPEM doivent rendre ensuite des synthèses. Intégrer comme formation professionnelle les emplois étudiants est pour le moins discutable (UPEC). Le Certificat informatique et internet (C2i) est présent à l'UPEC, symbolique à l'UPEM (aucun reçu).

L'attractivité est convenable dans les deux cas, grâce, en particulier, à l'intégration d'un pourcentage non négligeable d'étudiants étrangers à l'Université Paris Est-Créteil Val de Marne, et à la mutualisation avec l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 pour l'UPEM. Dans les deux cas, aucune analyse effective du devenir des diplômés n'est disponible.

Les équipes pédagogiques respectives sont impliquées et suffisamment nombreuses (9 enseignants-chercheurs en M1 et 2 en M2 à l'UPEC ; 8 enseignants-chercheurs en M1 et 9 - y compris 6 de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3- en M2 à l'UPEM). Le contrôle continu prédomine.



- Points forts :
 - Encadrement de qualité.
 - A l'UPEC, M1 commun à trois spécialités, ce qui permet d'ouvrir aux étudiants des perspectives diverses en M2.

- Points faibles :
 - Co-habilitation UPEC-UPEM peu lisible, et semblant virtuelle.
 - Suivi des diplômés inexistant et à construire.
 - Evaluation de la formation par les étudiants inexistante.
 - Absence de poursuite en thèse (au moins à l'UPEC).

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait généralement de clarifier la question de la co-habilitation de cette spécialité entre les deux établissements concernés (Créteil et Marne-la-Vallée), ainsi qu'avec l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, et de lui donner une réalité plus lisible.

Il conviendrait par ailleurs de mettre en place ou renforcer les aspects relatifs au suivi des diplômés et de leur devenir (poursuite d'étude en thèse, à développer, et insertion professionnelle) et, plus généralement au pilotage de la spécialité.



Aires anglophones

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne + Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

L'appréciation ci-dessous de la spécialité *Aires anglophones* figure, sous la même forme, dans les rapports d'évaluation de la mention *Langues et cultures étrangères* de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC et de la mention *Langues et cultures étrangères* de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM.

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Aires anglophones*, en co-habilitation entre l'UPEC (Créteil) et l'UPEM (Marne La Vallée), constitue une formation « classique » d'études anglophones, en concurrence avec d'autres formations du même domaine dans la région Ile-de-France. Le recrutement est local et attire un certain nombre d'étudiants étrangers, qui constituent 50% des effectifs.

La formation comporte un double parcours d'enseignement (ouvert depuis septembre 2012) et de recherche et débouche soit sur le doctorat, soit sur les concours de l'enseignement.

- Appréciation :

L'appréciation comporte, lorsque le fonctionnement de la spécialité le rend nécessaire, un paragraphe séparé pour chacun des deux établissements co-habilités.

Les connaissances et compétences attendues correspondent typiquement à celles des formations de master de langue : littérature et civilisation du monde anglophone ; parfaite maîtrise de la langue anglaise ; également capacité à analyser, faire de la recherche, rédiger en français et en anglais et communiquer dans les deux langues. Le domaine ciblé est l'aire britannique ou américaine, avec une composante linguistique.

(UPEM) Aucun stage n'est possible ; aucune convention n'a pu être signée pour deux étudiants désirant aller en stage. L'enseignement de la langue a été renforcé en S1 et le volume horaire a augmenté en M2. La première année du parcours recherche associe cours (méthodologie, langue, etc.) et séminaires (littérature, civilisation, etc.). La deuxième année ne maintient qu'un cours, et deux séminaires. Le parcours *métiers de l'enseignement* a ouvert en septembre 2012. Les enseignements dispensés sont variés. Un stage optionnel est proposé en M2, ce qui est insuffisant, pour ce type de parcours.

(UPEC) L'année de M1 est commune aux trois spécialités de la mention, *Etudes hispaniques et hispano-américaines*, *Aires anglophones* et *Métiers de la rédaction-traduction*. Les étudiants sont associés à la publication de travaux et quatre étudiants de M1 ont participé aux négociations avec un éditeur français (Joca Seria) et un éditeur américain (New York Solid Objects) pour la publication de traductions qu'ils ont effectuées.

La préparation du mémoire est très bien encadrée, en plusieurs étapes tout au long des deux années du master. La recherche joue un rôle important aussi dans le parcours *métiers de l'enseignement*. Avant la soutenance de leur mémoire, les étudiants doivent rendre des fiches sur les colloques ou journées d'études auxquels ils ont participé. La formation est adossée aux EA 4120 LISAA (Littératures, savoirs et arts) et 3958 IMAGER. Les enseignants-chercheurs font bénéficier les étudiants de leurs recherches et les étudiants assistent à des séminaires de recherche et des colloques. Aucune formation au C2i n'est disponible : une demande est faite, mais cela veut dire qu'actuellement un étudiant ne peut s'y préparer, même seul (UPEM). Par contre, les enseignements en informatique sont présents à l'UPEC. Les étudiants sont encouragés à passer un semestre ou une année en Grande-Bretagne, aux États-Unis ou au



Canada, dans le cadre d'échanges internationaux. Une convention est signée avec l'Université du Nebraska pour un échange de lecteurs. Il est surprenant de ne pas voir de mention d'étudiants envoyés comme assistants dans les écoles secondaires en Grande-Bretagne ou au États-Unis (UPEM).

(UPEM) La co-habilitation avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 permet d'attirer des étudiants de Paris. Le nombre d'inscrits en M1 fluctue (15 en 2010, 10 en 2011, 14 en 2012) et décroît en M2 (9 en 2010, 10 en 2011, 6 en 2012), mais la co-habilitation double presque ce second chiffre. L'ouverture du parcours enseignement en 2012 a pallié une chute des effectifs. Il n'existe pas de suivi des diplômés. Une association des anciens est envisagée. Un questionnaire annuel sert de bilan et interroge les étudiants sur leur projet post-diplôme.

(UPEC) Les effectifs sont importants en M1 (entre 50 et 66 selon les années), beaucoup plus maigres en M2 (entre 10 et 15). Les taux d'échec et d'abandon (cumulés) sont élevés (supérieurs à 50 %).

L'équipe de l'UPEM a recruté deux professeurs. Elle associe 3 professeurs de Marne-la-Vallée et 6 professeurs de Paris 3, 7 maîtres de conférences, et est épaulée par une secrétaire pédagogique. Elle se retrouve régulièrement pour des réunions de concertation et lors de jurys semestriels. Il semble y avoir de grosses difficultés à réunir les équipes des deux établissements pour travailler en commun (les collègues d'UPEC ne le souhaitent pas, d'après le dossier). On ne trouve pas d'information sur les conseils de perfectionnement ou le rôle des jurys. Les modalités d'évaluation des enseignements sont un questionnaire annuel en fin d'année. Le mode d'évaluation des étudiants est tout à fait satisfaisant. Les validations consistent en un contrôle continu en S1 et S3, des examens terminaux en S2 et S4, avec rédaction d'un mémoire. Le contrôle continu est renforcé pour les savoirs linguistiques.

Le suivi du devenir des étudiants (UPEM et UPEC) se limite au comptage des taux de reçus aux concours.

- Points forts :
 - Bonne formation par la recherche.
 - Bon encadrement des étudiants dans la préparation du travail de recherche.

- Points faibles :
 - Manque de pilotage et fonctionnement communs aux deux établissements de cette spécialité cohabilitée.
 - Volume horaire du M2 insuffisant.
 - Les résultats sont un peu faibles : taux de réussite au M1 de 72 % en 2011, 50 % en 2012 et, au M2, de 22°% en 2011, 42°% en 2012 (UPEM).
 - Le suivi du devenir des étudiants (UPEM et UPEC) se limite au comptage des taux de reçus aux concours.
 - Pas de possibilité de faire des stages, le parcours enseignement n'est pas associé à une ESPE, et l'orientation professionnelle n'est pas assez affirmée (pas de stage obligatoire).

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait généralement de clarifier la question de la co-habilitation de cette spécialité entre les deux établissements concernés (Créteil et Marne-la-Vallée), ainsi qu'avec Paris 3, et de lui donner une réalité plus lisible.

Il conviendrait par ailleurs de mettre en place ou renforcer les aspects relatifs au suivi des diplômés et de leur devenir et, plus généralement au pilotage de la spécialité.



Observations de l'établissement

Note d'accompagnement à la réponse de l'UPEM en date du 06 juin 2014

Éléments de réponse à l'AERES – Evaluation des formations

Les documents de l'évaluation par l'AERES, sur l'ensemble des formations pour lesquelles nous souhaitons une continuation dans le cadre de l'accréditation nous sont parvenus. Pour l'ensemble des rapports reçus et en dehors de réponses spécifiques par mention, il nous semble opportun d'apporter un certain nombre de remarques générales pour faire réponse à certaines objections récurrentes dans les analyses des experts.

En préambule de ces remarques, il est toutefois nécessaire de préciser le contexte dans lequel cette évaluation s'est menée. D'une part, il y a eu l'évolution du rôle de l'agence suite à la loi du 22 juillet 2013, et d'autre part, la variabilité des demandes quant à la constitution des dossiers à remettre ainsi qu'un certain flou engendré par la mise en place d'un nouveau mode d'évaluation de l'offre future (l'accréditation), conjoint à l'analyse *a posteriori*.

De ce fait, les composantes et les formations attachées ont été sollicitées à deux reprises, une première fois pour remplir un document très détaillé sur le bilan du contrat finissant et les données quantitatives sous-jacentes, puis une seconde fois pour dresser un bilan plus synthétique de la formation sur cette même période en y apportant des données complémentaires : par exemple le contenu des maquettes et la constitution des équipes pédagogiques.

Les documents remis à l'AERES ont donc été, pour chaque mention, une fiche bilan, un questionnaire quantitatif, un questionnaire qualitatif, et d'autres annexes si disponibles : fiche RNCP, ADD, conventions spécifiques. Pour chaque dossier déposé sur le site PELICAN, une fiche de synthèse, en en-tête du bilan, résumait l'ensemble des éléments du dossier. À la lecture des évaluations, il semblerait que certains des experts n'aient pas étudiés tous ces éléments.

De même, à la lecture des rapports des experts on note certains points préfigurant les attentes concernant la future offre. Par exemple : spécialisation progressive en licence, stage de pré-professionnalisation, etc. Si certaines formations étaient déjà dans cet esprit à l'UPEM, il est sans doute à ce stade prématuré de les évaluer sur ces points.

Sur la base des pièces fournies, l'agence a construit une expertise de laquelle ressort un ensemble de critiques communes à un grand nombre de formations. Ces observations méritent une réponse générale. Voici donc les points saillants et un début de réponse.

L'insertion professionnelle et le devenir des étudiants

L'UPEM a très tôt mis en place un observatoire de l'insertion professionnelle de ces étudiants, l'OFIPE, qui produit chaque année des données très précises sur l'insertion professionnelle des étudiants et sur leur devenir, sur un rythme qui correspond aux demandes ministérielles. Ces informations ont été jointes de façon systématique, or il s'avère que dans beaucoup d'évaluations, il est indiqué que ces données sont manquantes.

Une explication pourrait être que les données fournies sont les évaluations à 30 mois et ne permettent pas d'avoir des données récentes, mais, malheureusement ce choix ne relève pas de l'établissement. Si certaines formations ont complété les données à caractère officiel par d'autres éléments, la vice-présidence enseignements et professionnalisation (VPEP) a choisi de diffuser les informations chiffrées, collectées par l'OFIPE, correspondant aux critères ministériels.

La tenue de conseils de perfectionnements

Dans notre université, la moitié de nos formations sont ouvertes à l'apprentissage et un peu plus d'1/5 de nos effectifs sont des apprentis. Que les groupes soient constitués uniquement d'apprentis ou non, les CFA sont généralement organisateurs des conseils de perfectionnement, ce qui explique qu'ils ne soient pas mis en place directement par les formations.

Relations formations / entreprise

Comme pour le point précédent, les CFA sont une porte privilégiée pour les relations avec les entreprises. Dans de nombreuses formations, ils viennent en appui des responsables de composantes et de formation pour établir des liens avec le monde professionnel. Ceci n'apparaît pas forcément dans les bilans des formations. Une présentation générale du rôle des CFA aurait probablement dû être fournie.

Certification C2I

Il est fréquemment indiqué une faiblesse de certification C2I dans nos formations.

Les certifications C2I sont actuellement en plein développement et à ce jour la presque totalité des premiers cycles est concernée (IUT compris). Mieux, l'établissement est depuis cette année habilité à délivrer le C2I2e et réfléchit à ouvrir la certification de niveau deux à d'autres spécialités (nous envisageons la certification C2I2 ForCom).

Enseignement des langues

Tout d'abord, il est important de rappeler que notre université comme de nombreux établissements est en difficulté pour trouver des enseignants de langue, notamment des anglicistes, pour assurer des enseignements. En particulier, compte tenu des volumes très importants qu'il est nécessaire d'assurer, il est difficile de trouver des personnes pouvant accéder au statut de vacataire dans ces disciplines. Ce point a d'ailleurs donné lieu à une remarque de la cour des comptes lors de l'audit de notre établissement, ce qui a amené à une gestion encore plus rigoureuse de cette question.

Pour autant, l'établissement a cherché à contourner ce problème et à diversifier les modes d'accès à l'apprentissage des langues en développant un accès massif à la plate forme « Tell Me More ». Cet accès permet aux usagers de pratiquer l'anglais (mais il existe d'autres langues accessibles) soit seuls soit accompagnés par un enseignant.

Internationalisation

Là encore, l'apprentissage est un facteur discriminant pour accéder à la mobilité. La seule voie pour internationaliser les parcours est dans ce cadre, le voyage d'étude, difficile à mettre en œuvre (moyens financiers, rythme de l'alternance) même si certaines formations ont pu y parvenir.

Dans un même temps, l'équipe de la VPEP, et les services concernés, développent de nouveaux partenariats internationaux en essayant de mettre la mobilité étudiante en avant.

Evaluation des enseignements et des formations

La lecture des rapports montre un déficit concernant l'évaluation des enseignements. A ce jour, plusieurs expérimentations ont été menées, de façon variable et l'équipe de direction est en réflexion sur les axes possibles pour développer une politique globale concernant ces évaluations (choix des outils, modes d'exploitation ...).

Ouverture des formations à la VAE

Il est indiqué à de nombreux endroits l'absence de VAE sur certains diplômes. Il faut malgré tout noter que l'ensemble de notre offre de formation est ouverte à la VAE. Certains diplômes étant plus difficiles à obtenir par ce biais, il est souvent proposé aux candidats sur ces derniers une reprise d'étude (éventuellement via une VAP) assortie le cas échéant d'une VAE partielle.

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la mention de master:

Langues et cultures étrangères

P 2. Reproche de stages inexistant en enseignement.

Les stages en master enseignement ont lieu et sont pris en charge par l'ESPE depuis janvier 2014 en anglais.

P 3 et p. 11. « Pas d'information sur les conseils de perfectionnement et jurys ».

Les jurys tiennent lieu de conseils, ils ont toujours joué un rôle de prospective pédagogique, dimension qui s'accroît et se précise toujours plus. Il est prévu de formaliser les conseils de perfectionnement en master « aires anglophones » et master « études hispaniques »

p. 10. La phrase « les étudiants sont associés à la publication de travaux et quatre étudiants de M1 ont participé aux négociations avec un éditeur français (Joca Seria) et un éditeur américain (New York Solid Objects) pour la publication de traductions qu'ils ont effectuées » est à mettre à l'actif de l'UPEM et non de l'UPEC. **Le projet de publication de la traduction de *Randy Bradley* a d'ailleurs bénéficié d'un financement 100% UPEM dans le cadre d'un BQE, avec invitation de l'auteur.**

Il y a 4 Professeurs, 8 MCF dans l'équipe UPEM des anglicistes.

Question mobilité des étudiants : les étudiants de l'UPEM partent en L3 comme assistants de langue française en Grande-Bretagne. Certains étudiants de M1 sont partis comme assistants de français aux Etats-Unis mais un plus grand nombre des étudiants du master "aires anglophones" partent par l'intermédiaire des programmes internationaux MICEFA et Crepuq.

In Points forts :

- Le rapport souligne l'ouverture transdisciplinaire du master de l'UPEC.
- Nous signalons que le master de l'UPEM a construit pour la prochaine offre de formation un master ouvert sur plusieurs spécialités en M1 en concertation avec le master « Aires anglophones » de la même composante et les masters de la composante LACT (Mention Lettres et mention Arts) afin d'ouvrir des voies de réorientation ou des possibilités de construction de parcours répondant aux projets individuels des étudiants. Des collaborations existent déjà en 2014 (séminaire de recherche commun sur les avant-gardes en Lettres, musique, espagnol). Cette architecture transdisciplinaire s'adosse à l'équipe du LISAA, elle-même équipe transdisciplinaire regroupant les lettres, les arts et les langues.

In Points faibles :

- La préparation au certificat C2i est envisagée dans la future offre dans la licence.
- De même, les questionnaires d'évaluations des enseignements ont été mis au point et seront testés dès la rentrée 2014-2015.

In Recommandations :

- la question de la clarification des co-habilitations tient en partie aux difficultés et réalités du bassin géographique et de sa desserte. Les étudiants de Paris 3 Sorbonne Nouvelle viennent facilement à l'UPEM par le RER A pour suivre les séminaires de M2 des 3 professeurs alors qu'entre l'UPEM et l'UPEC les liaisons par les transports en commun ne sont pas directes, ni fréquentes, ni faciles.
- Néanmoins, les étudiants de l'UPEC (Master MEEF et master Recherche) sont venus à l'UPEM pour assister à une JE sur un objet recoupant une question du CAPES (janvier 2014) ; et sont venus nombreux à une conférence en histoire contemporaine en février 2014.

L'insertion professionnelle et le devenir des étudiants

cf. commentaires généraux.

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

